

Collectif citoyen nouTous Landes
citoyens engagés sur le dossier de dragage lac d'Hossegor
didier Tousis porte parole 06 99 51 79 07
dtousis8@aol.com

Soustons, le 06 février 2019

Objet :

Mémoire en intervention à l'appui des écritures de la SEPANSO contenues dans les deux référés dirigés contre l'arrêté complémentaire du préfet des Landes en date du 18 janvier 2019 modifiant l'autorisation de draguer le lac d'Hossegor du 14 mai 2018.

Intérêt à agir :

Comme détaillé ci après, le collectif citoyen noutous intervient depuis le début du projet lors des réunions de concertation et aux côtés des associations environnementales dans la diffusion de l'information. Près de 11 000 citoyens dont la plupart de landais, capbretonnais et hossegoriens, se sont exprimés par notre intermédiaire tant de leur propre initiative qu'en réponse à l'enquête publique.

Madame le Juge des Référéés

Madame, Monsieur le Président

Nous sommes un collectif citoyen de fait, engagé dans le dossier de dragage du lac d'Hossegor et ayant participé aux réunions publiques et de "concertation" avec les porteurs du projet depuis 3 ans. Notre travail a été d'alerter et d'informer la population sur les risques de destruction du milieu ainsi que les risques sanitaires liés à l'épandage des rejets de dragage sur une plage publique de capbreton.

3 pétitions réunissant au total plus de 11 000 signataires ont été ouvertes par notre collectif, adressées au préfet, au Commissaire enquêteur, et au président de MACS afin de mettre en garde les autorités contre ces dangers. 2 manifestations rassemblant 500 personnes ont été organisées.

<https://www.cyberacteurs.org/archives/bilan.php?id=1072> 4871 messages envoyés au préfet des landes

<https://www.cyberacteurs.org/archives/bilan.php?id=1554> 3731 messages envoyés au commissaire enquêteur

<https://www.cyberacteurs.org/cyberactions/lacdhossegor-arretduchantieretconce-2737.html> (action en cours)
2625 messages envoyés au président de MACS

Au nom de cet engagement et fort des signataires et du soutien d'une grande partie de la population landaise, nous aimerions exprimer notre soutien entier aux démarches juridiques entreprises par la SEPANSO et les Amis de la Terre.

En attendant le jugement au fond, les citoyens expriment par notre voix leur incompréhension face à un chantier qui redémarre alors qu'il est toujours suspendu par une ordonnance en référé. Il est évident pour tous, qu'un arrêté de la préfecture ne vaut pas autorisation alors même que l'ordonnance du tribunal court toujours et que le dossier n'a pas été réexaminé par l'autorité compétente.

Le chantier est en l'état illégal. Si les autorités publiques ne font pas respecter la loi et les jugements rendus par un tribunal, est-ce à la population de s'en charger elle-même ? C'est une question à laquelle il convient de répondre dans l'urgence.

Je vous prie, quel que soit le caractère inhabituel de notre démarche, de prendre en considération l'avis, l'indignation et la voix des citoyens qui s'expriment à travers notre collectif, et qui sont concernés au premier chef par les dangers sanitaires et écologiques d'un tel chantier.

Je vous prie d'accepter au nom de tous, mes plus respectueuses et sincères salutations,

pour le collectif noutous

Didier Tousis